



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00971

Numéro SIREN : 662 043 405

Nom ou dénomination : RENAULT TRUCKS Defense

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 14185



31 JUL. 2017

Quin.

RENAULT TRUCKS DEFENSE

Société par actions simplifiée au capital de 28.016.640 euros

Immatriculée au R.C.S. de VERSAILLES sous le n°662 043 405

Siège social : 15 bis, allée des Marronniers, Camp de Satory – 78000 Versailles

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 06 2017

L'an DEUX MILLE DIX-SEPT

Le 30 Juin à 17 heures

La société RENAULT TRUCKS, société par actions simplifiée au capital de 50.000.000 €, immatriculée au RCS de LYON sous le n°954 506 077, dont le siège social est établi 99 Route de Lyon – 69800 SAINT-PRIEST, représentée par son Président Monsieur Bruno BLIN,

Propriétaire de la totalité des 1.867.776 actions de 15 € de valeur nominale chacune, composant le capital de la société RENAULT TRUCKS DEFENSE, société par actions simplifiée au capital de 28.016.640 €, dont le siège social est situé 15 bis, allée des Marronniers, Camp de Satory – 78000 Versailles, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n°662 043 405, ci-après « la Société ».

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Emmanuel LEVACHER, Président non associé de la Société.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT:

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées aux articles L227-10 et L227-11 du Code de Commerce ;
- Prise d'acte du changement d'adresse personnelle du Président ;
- Pouvoirs.

Le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, a été dûment informé du projet de ces décisions par courrier électronique et lettre recommandée avec accusé de réception le 19 juin 2017.

1/1

Les représentants du Comité Central d'Entreprise ont été dûment informés du projet de ces décisions par courrier électronique du 13 juin 2017.

Préalablement à l'adoption des projets de décisions qui lui sont soumis, l'associé unique a pris connaissance des documents suivants :

- copie des informations adressées au Commissaire aux Comptes et aux représentants du Comité Central d'Entreprise, ainsi que l'avis de réception le cas échéant ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le texte des projets des résolutions.

L'associé déclare que les documents et renseignements qui doivent lui être communiqués préalablement à la présente consultation ont été tenus à sa disposition au siège social et déclare avoir eu l'ensemble des informations suffisantes pour délibérer valablement.

A l'issue de quoi, l'associé unique de la Société a statué ainsi qu'il suit :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 21.729.861,24 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'associé unique donne quitus à Monsieur Emmanuel LEVACHER de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts et autres réintégrations diverses pour un montant global de 24.805.397 €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 21.729.861,24 €, de la manière suivante :



- Dotation à la réserve légale : 503.252,39 € (10% du capital atteint)
- Affectation au poste « Autres réserves » : 21.226.608,85 €

Après ces dotations et affectations :

- Le poste de réserve légale s'élève à : 2.801.664,00 €
- Le poste « Autres réserves » s'élève à : 53.265.090,07 €

Aux fins de répondre aux exigences de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé directement ou par personnes interposées entre la société et son dirigeant ou son associé unique ou la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce.

Aucune convention relevant de l'article L.227-11 du Code de Commerce, portant sur des opérations courantes, conclues à des conditions normales, qui en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte du changement d'adresse du président, précédemment domicilié 10 rue Richelieu 75001 Paris, désormais 08 rue d'Artois 75008 Paris.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité qu'il appartiendra.

Le présent acte constatant les décisions de l'associé unique devra être répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Signé en trois exemplaires originaux identiques, dont un pour le registre des décisions et un pour les formalités légales.

Pour la société RENAULT TRUCKS SAS

Associé unique

Représentée par son Président

Monsieur Bruno BLIN

RENAULT TRUCKS Defense

Société par actions simplifiée au capital de 28.016.640 euros

Immatriculée au R.C.S. de VERSAILLES sous le n° 662 043 405

Siège social : 15 bis, allée des Marronniers, Camp de Satory, 78000 Versailles

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Monsieur Emmanuel LEVACHER, Président non associé de la Société RENAULT TRUCKS Defense a établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, par l'associé unique de la société RENAULT TRUCKS Defense.

Les comptes annuels de la Société, soumis à l'approbation de l'associé unique, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

I. / RESULTATS FINANCIERS

- Présentation des comptes :

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net d'un montant de 407.312.560 €, pour un chiffre d'affaires net d'un montant de 362.892.103 € au titre de l'exercice 2015, soit une augmentation de 12,2 %.

Le détail du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est indiqué ci-après, avec en comparatif, le détail du compte de résultat de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que les taux de variations des résultats constatés entre les deux exercices.

Postes – Montants en K€	2015	2016	Taux de variation
Produits d'exploitation	375.628,1	416.612,6	10,91 %
Charges d'exploitation	(362.890,7)	(385.762,1)	6,30 %
Traitements et salaires	(35.442,1)	(38.415,0)	8,39%
Charges sociales	(15.290,0)	(16364,6)	7,03 %
Résultat d'exploitation	12.737,4	30.850,5	142,20 %
Produits financiers	1.115,6	1160,0	- 3,83%
Charges financières	(1.031,3)	-1147,4	-10,12%
Résultat financier	84,3	12,7	-85,00 %
Produits exceptionnels	917,2	1.192,3	29,99 %
Charges exceptionnelles	(2.454,9)	(3.303,3)	34,56 %
Résultat exceptionnel	(1.537,6)	(2.111,0)	- 37,29 %
Impôt sur les bénéfices	2.261,1	(4.055,72)	-279,37 %
Total des produits	377.660,9	418.927,7	10,93 %
Total des charges	(364.363,7)	(397.197,9)	9,01 %
Résultat de l'exercice	13.297,2	21.729,9	63,42 %

- **Résultats de l'exercice :**

Compte tenu d'un résultat financier de 12.670,19 €, contre 84.336,90€ en 2015, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 30.863.187,83 € contre 12.821.773,28 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (2.110.975,19 €), de l'impôt sur les sociétés de 9.731.323 € et de 5.675.805 € de crédits d'impôts divers (109.800 € de crédit d'impôt mécénat et 5.565.109,7 € de Crédit d'impôt Recherche), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 21.729.861,24 € contre un bénéfice de 13.297.194,87 € au titre de l'exercice 2015, réalisant ainsi une hausse de 63,42 %, avec un chiffre d'affaires en augmentation de 12,2 %.

Au cours de l'exercice écoulé, l'effectif salarié moyen de la société s'est élevé à 747 salariés, contre un effectif salarié moyen de 703 salariés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit une augmentation de 6,3 %, étant précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 16.314.924,08 €, contre 11.138.127 € au titre de 2015.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élève à 487.140.363,75 €, pour un total du bilan d'une valeur de 329.403.213,72 € au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 47,9 %.

II. / SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La Société a une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 18 mars 2065, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Les établissements de la Société sont :

- **Le siège social et Etablissement Principal:** 15 bis, allée des marronniers – Camp de Satory - 78000 Versailles – SIRET 662 043 405 00080 ;
- **Etablissements secondaires:**
 - **Limoges :** Le Centre de Production de Véhicules Militaires - C.P.V.M. (Enseigne) – Route du Palais – 87000 Limoges – SIRET 662 043 405 00114
 - **Garchizy :** Le Centre de Maintien en Condition Opérationnelle (C.M.C.O Fourchambault) (Enseigne) – 120, quai André Malraux - 58600 Garchizy – SIRET 662 043 405 00106

- **Saint Nazaire** : A.C.M.AT (Enseigne) Lieu-dit le Point du jour – 44600 Saint-Nazaire – SIRET 662 043 405 00163
- **Saint-Priest** : 50 Route de Lyon TER M50 0 001 – 69800 Saint-Priest – SIRET 662 043 405 00155
- **Paris** : Etablissement transféré du 32, rue Monceau 75008 Paris au - 5, rue Alfred de Vigny - 75008 Paris SIRET 662 043 405 00197
- **Guyancourt** : Immeuble LE CALYPSO - 18 parc Ariane 3 -5, rue Alfred Kastler - 78284 GUYANCOURT CEDEX SIRET 662 043 405 00189

Etablissements Secondaires Annexes (INSEE)

- **Site Annexe de Limoges** : La plateforme (Centre de stockage de pièces) (Enseigne) 42, Route du Palais – BP 11575 – 87022 Limoges Cedex 09 – SIRET 662 043 405 00122

La Société exerce les activités de conception, études, recherches, développement de tous véhicules, matériels et équipements militaires et de tous éléments s’y rapportant, ainsi que leur fabrication, commercialisation, achat, vente, échange, adaptation, réparation, maintenance notamment en conditions opérationnelles desdits véhicules, matériels, équipements et éléments ainsi que les conseils et services associés, la conclusion et l’exécution de tous contrats et marchés s’y rattachant, dite activité « défense ».

Evènements importants de l’exercice écoulé :

- **Acquisition d’un bien immobilier :**

Aucune acquisition de bien immobilier n’est intervenue en 2016.

- **Changement d’adresse du Président :**

Le Président, Emmanuel Levacher est désormais domicilié au 08, rue d’Artois 75008 Paris.

III. / EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D’AVENIR

L’exercice 2016 a bénéficié d’un niveau de commandes fermes élevé tant à l’export (Liban pour des Sherpa et des VAB Mark III) qu’en France, du fait notamment du contrat VLTPNP (Véhicules légers tactiques polyvalents non protégés) comprenant également des tranches conditionnelles.

L’activité soft est en augmentation sur 2016 de 16% par rapport à 2015 tant au niveau de la de l’Export que de la France. A l’export, c’est essentiellement lié aux ventes de pièces de rechange sur les véhicules civils Export Egypte, mais aussi du fait des ventes de pièces de rechange réalisées sur la gamme Sherpa (Contrat Kuwait). En France, l’accroissement du niveau des ventes s’explique par le contrat MCO trucks.

En 2017, nous devrions avoir un niveau d'activité soft équivalent avec un niveau de vente à l'export qui devrait se maintenir au niveau de 2016.

Au niveau de l'activité Hard, nous constatons un recul des ventes à l'export du fait d'une baisse des ventes de véhicules Civils et MRAP qui non pas été compensé en totalité par la progression des ventes de sherpa (kuwait,...). A noter toutefois, que cette régression de l'export a été largement compensée par une explosion des ventes en France effectuée dans le cadre du contrat EBMR.

En 2017, le niveau de l'activité hard à l'export devrait être stable par rapport à 2016, avec un mixte différent. En France, la progression sur les ventes de Véhicules devrait se poursuivre avec un mixte différent (première vente de VLTPNP, poursuite des ventes EBMR, PLS/VLFS,...).

IV. / ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux dispositions de l'article L.232-1 II du Code de commerce, il est précisé que les activités de R&D se sont poursuivies principalement sur les établissements de VERSAILLES SATORY et de SAINT-NAZAIRE par le bureau d'études de la Société, en collaboration avec les différentes organisations de « *Etudes et Recherches* » du Groupe Volvo en particulier GTT mais également avec le Bureau d'études de la filiale PANHARD GENERAL DEFENSE.

Cette direction est chargée de développer les produits indispensables à sa croissance.

En 2016, les principaux axes de développement ont porté sur les produits suivants :

- *Kerax Range* : 3,8 M€
- *Sherpa Light Range* : 4,4 M€
- *VAB Range* : 2,6 M€
- *Range management* : 2,0 M€
- *EBMR* : 1,7 M€

V. / EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

VI. / FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

A la date du 31 décembre 2016, la Société détient 100% du capital de :

- La société **AUVERLAND GENERAL DEFENSE**, société par actions simplifiée (société anonyme à la date d'acquisition), au capital de 3.541.370 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le n° 438 311 557, dont le siège social est situé 2 rue Panhard et Levassor, 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX, elle-même associée unique de la société **PANHARD GENERAL DEFENSE**, société par actions simplifiée, au capital de 1.024.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le n° 652 036 591, dont le siège social est situé 2 rue Panhard et Levassor, 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX ;

Activité et résultats des filiales et sous filiales :

Filiale	Chiffre d'affaires	Résultats	Perspectives d'évolution
AUVERLAND GENERAL DEFENSE		-625.742 €	<i>Holding - Pas d'activité d'exploitation</i>
PANHARD GENERAL DEFENSE	77.255.926€	6.336.046 €	<i>Maintien de l'activité</i>

La Société a une participation de :

- 2% dans ODAS, soit 60.000 actions,
- 4% dans SOFEMA, soit 3.000 actions.

Ces deux sociétés ne détiennent aucune participation dans la Société.

La société SOFRESA (Société Française d'Exportation de Systèmes Avancés), dont Renault Trucks Defense détenait 1,98% du capital, a été liquidée en 2016.

VII. / METHODES D'EVALUATION ET PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

L'exercice clos le 31 décembre 2016 est d'une période de 12 mois.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

VIII. / AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice d'un montant de 21.729.861,24 €, qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- Dotation à la réserve légale : 503.252,39 € (**10% du capital atteint**)
- Affectation au poste « Autres réserves » : 21.226.608,85 €

Après ces dotations et affectations :

- Le poste de réserve légale s'élève à : 2.801.664,00 €
- Le poste « Autres réserves » s'élève à : 53.265.090,07 €

IX. / CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, suivantes :

- amortissements excédentaires pour un montant de 43 441 €,
- taxe sur les voitures particulières des sociétés pour un montant de 40 320 €,
- amendes et pénalités pour 10 411 €
- provision et charges non déductibles pour un montant de 14 708 877 €,
- impôt sur les sociétés pour un montant de 9 730 284 €,
- réintégrations diverses pour un montant de 272 064 €.

X. / DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Aux fins de répondre aux exigences de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé, au cours des trois derniers exercices, à aucune distribution de dividendes.

XI. / SITUATION DES MANDATS DU PRESIDENT ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de Monsieur Emmanuel LEVACHER, Président de la Société, est à durée illimitée.

Monsieur Emmanuel LEVACHER exerce également les mandats suivants :

- Président de la société AUVERLAND GENERAL DEFENSE
- Président de la société PANHARD GENERAL DEFENSE

Les commissaires aux comptes titulaire et suppléant, de la société sont, respectivement :

- la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
- Monsieur Yves NICOLAS

XII. / CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et son Président.

XIII. / INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE REGLEMENTS FOURNISSEURS

En application des dispositions de la loi LME, la société règle ses fournisseurs à 60 jours date d'émission de facture ou à 45 jours fin de mois.

Conformément à l'article D.441-4 du code de commerce crée par le décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008 (art.1) pour l'application de l'article L.441-6-1 du code de commerce est communiquée ci-dessous la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs nationaux par date d'échéance à la clôture des deux derniers exercices :

Fournisseurs nationaux hors sociétés du groupe Volvo :

	Echu	A échoir							Total €
		0 à 10j	11 à 20j	21 à 30j	31 à 40j	41 à 50j	51 à 60j	Plus de 60j	
31.12.2016	2 789 130	1 622 266	458 185	4 370 462	1 450 419	1 950 750	527 447	1 035	13 169 694
31.12.2015	4 421 446	852 685	1 084 989	1 574 172	991 829	1 560 922	332 061	224 188	11 042 291
31 12 2014	1 665 798	1 036 755	137 662	1 442 737	486 180	761 972	161 926	0	5 693 030
31 12 2013	2 802 681	1 254 839	246 775	1 835 355	1 103 708	1 169 923	26 031		8 439 312

XIV. / REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, il est indiqué qu'au dernier jour de l'exercice 2016, le capital de la société était intégralement détenu par :

La société RENAULT TRUCKS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 50.000.000 €

Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 954 506 077

Dont le siège social est établi 99, route de Lyon – 69800 SAINT-PRIEST

XV. / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié ne dispose de participation au capital de la société et qu'il n'y a donc pas d'action faisant l'objet d'une gestion collective (FCPE ou PEE).

Les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, représentent donc moins de 3% du Capital de la société.

Il est précisé qu'en vertu de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, l'Associé unique doit se prononcer tous les trois ans sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail.

L'associé unique a été consulté sur un tel projet d'augmentation de capital lors de l'approbation des comptes de l'année 2014 et l'a rejeté.

XVI. EXISTENCE D'UN PLAN D'OPTION

Aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'action n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société qu'ils soient ou non mandataires sociaux.

XVII. VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION AUX SALAIRES

Dans le cadre de l'accord de participation des salariés aux résultats de la Société signé le 18 novembre 2011, un montant de réserve sur participation s'élevant à 2 438 553 € sera versé à 810 bénéficiaires.

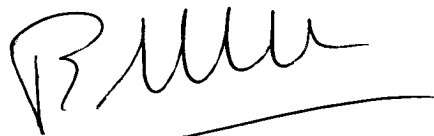
Par ailleurs, suite à un rendement des capitaux du groupe Volvo supérieur à 18%, le Volvo Employee Profit Sharing (VEPS) a été déclenché par Volvo AB, actionnaire ultime de la Société. A ce titre, une proposition d'avenant à l'accord de participation précité en vue du versement d'un complément de participation au titre du Volvo Employee Profit Sharing a été proposé aux organisations syndicales.

Chaque salarié de la Société sera interrogé sur ces deux éléments de la participation et devra choisir entre le paiement ou le placement desdites sommes à partir du 6 mai jusqu'au 1^{er} juin 2017.

Le paiement ou le placement des fonds sur le PEE sera réalisé le 12 juin 2017.

Vous remerciant de votre confiance.

Fait à VERSAILLES, le 16 Juin 2017



Le Président
Monsieur Emmanuel LEVACHER

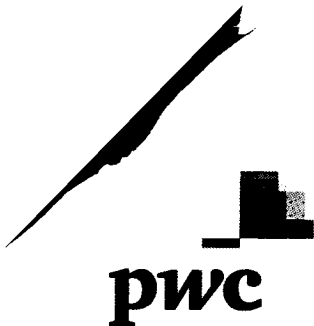


GREFFE

RENAULT TRUCKS DEFENSE SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2016)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Renault Trucks Défense SAS

Immeuble CALYPSO
18 parc Ariane
3, 5, rue Alfred Kastler
78284 Guyancourt

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Renault Trucks Défense SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 20, rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0)4 78 17 81 79, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes I, 3.12 et 4.3 de l'annexe qui précisent que les états financiers de la société Renault Trucks Défense SAS sont à apprécier dans le cadre de son appartenance au groupe Volvo.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

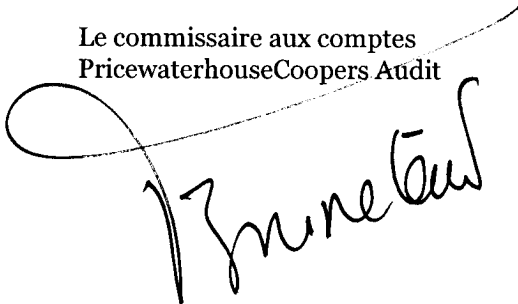
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

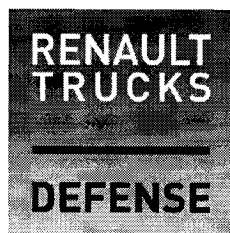
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 9 juin 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to read 'Brunetaud', is written over the printed name and the PwC logo.

Nicolas Brunetaud



RENAULT TRUCKS Defense
Société par Actions Simplifiée
(à associé Unique)
au capital de 28.016.640 euros
Siège social : 15bis Allée des Marronniers
78000 VERSAILLES
662 043 405 RCS Versailles

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2016

Le Président, E. LEVACHER

ault Trucks Defense SAS
Exercice clos le 31 décembre 2016

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2016

		<i>en kiloes euros</i>			
	Note	2016		2015	
ACTIF		Brut	Amort. & Déprec.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3.1	8 189,1	(7 905,3)	283,7	506,7
Terrains		2 614,3	(607,1)	2 007,2	1 966,3
Constructions		16 541,8	(10 472,7)	6 069,1	5 481,3
Installations techniques, mat. et outillages industriels		18 249,3	(12 408,9)	5 840,4	5 115,6
Autres immobilisations corporelles		11 727,9	(7 608,5)	4 119,4	4 794,9
Immobilisations en cours		2 891,1	0,0	2 891,1	792,9
Avances et acomptes		0,0	0,0	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	3.2	52 024,6	(31 097,3)	20 927,3	18 151,1
Titres de participation	5.2	62 992,9	0,0	62 992,9	62 992,9
Créances rattachées à des participations	3.5	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres titres immobilisés	5.2	624,3	0,0	624,3	387,4
Prêts	3.5	660,0	0,0	660,0	528,1
Autres immobilisations financières	3.5	776,8	0,0	776,8	756,1
Immobilisations financières	3.3	65 054,0	0,0	65 054,0	64 664,5
ACTIF IMMOBILISE		125 267,6	(39 002,6)	86 265,0	83 322,2
Matières premières, approvisionnements		94 629,8	(20 486,3)	74 143,6	59 414,4
En-cours de production de biens et services		17 979,7	0,0	17 979,7	14 832,3
Produits intermédiaires et finis		12 837,3	(2 608,5)	10 228,7	16 894,3
Marchandises		0,0	0,0	0,0	0,0
Stocks et en-cours	3.4	125 446,9	(23 094,8)	102 352,0	91 141,0
Avances et acomptes versés sur commandes	3.5	6 493,2	0,0	6 493,2	0,0
Créances clients et comptes rattachés	3.5	272 583,6	(1 618,3)	270 965,3	138 565,3
Autres créances	3.5 et 3.6	15 170,7	0,0	15 170,7	12 474,0
Créances	3.5	287 754,2	(1 618,3)	286 135,9	151 039,4
Disponibilités	3.13	12,5	0,0	12,5	16,6
Charges constatées d'avance	3.6	5 830,2	0,0	5 830,2	3 794,5
ACTIF CIRCULANT		425 536,9	(24 713,1)	400 823,8	245 991,5
Ecart de conversion actif		51,6	0,0	51,6	89,6
TOTAL DE L'ACTIF		550 856,1	(63 715,7)	487 140,4	329 403,2

BILAN

Exercice clos le 31 décembre

en kiloeuros

	Note	2016	2015
PASSIF		Net	Net
Capital		28 016,6	28 016,6
Primes liées au capital social		7 796,3	7 796,3
Ecart de réévaluation		369,1	369,1
Réserves légales		2 298,4	1 633,6
Autres réserves		32 038,5	19 406,1
Report à nouveau		20,5	20,5
Résultat de l'exercice		21 729,9	13 297,2
Subventions d'investissement		530,7	277,0
Provisions réglementées		6 181,7	6 097,2
CAPITAUX PROPRES	3.7	98 981,7	76 913,6
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	3.8	10 742,0	9 708,8
Autres provisions	3.9	9 516,4	11 820,2
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		20 258,3	21 529,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12,0	0,0
Emprunts et dettes financières divers		63 260,9	35 595,2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		174 695,8	102 292,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		65 649,5	46 761,4
Dettes fiscales et sociales		40 914,5	23 797,0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 589,4	1 006,5
Autres dettes		19 440,4	10 042,8
Produits constatés d'avance		2 270,2	11 465,3
DETTES	3.10 et 3.11	367 832,7	230 960,6
Ecart de conversion passif		67,7	0,0
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		487 140,4	329 403,2

COMPTE DE RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre

en kilos euros

	Note	2016	2015
Production vendue - biens		343 978,7	325 718,4
Production vendue - services		63 333,9	37 173,7
Chiffre d'affaires net	4.1	407 312,6	362 892,1
Production stockée		(1 147,3)	8 144,3
Production immobilisée		1 115,1	374,1
Subventions d'exploitation		15,7	19,5
Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations	4.2	9 090,0	4 180,5
Transferts de charges	4.2	44,2	(0,0)
Autres produits		182,3	17,5
Produits d'exploitation		416 612,6	375 628,1
Achats de matières premières et autres approvisionnements		(136 156,3)	(140 307,4)
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements		19 420,9	(6 950,2)
Autres achats et charges externes	4.4	(188 117,1)	(142 528,2)
Impôts, taxes et versements assimilés		(5 638,1)	(4 144,4)
Salaires et traitements		(38 415,0)	(35 442,1)
Charges sociales		(16 364,6)	(15 290,0)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	3.1 et 3.2	(3 970,2)	(3 953,5)
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4.2	(9 739,7)	(8 159,1)
Dotations aux provisions	4.2	(6 797,8)	(6 088,7)
Autres charges		15,8	(27,1)
Charges d'exploitation		(385 762,1)	(362 890,7)
RESULTAT D'EXPLOITATION		30 850,5	12 737,4
Produits financiers de participations		(0,0)	(0,0)
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		234,6	817,9
Autres intérêts et produits assimilés		819,8	183,2
Reprises sur provisions et transferts de charges		37,2	(0,0)
Différences positives de change		68,4	114,5
Produits financiers		1 160,0	1 115,6
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		(0,0)	(46,0)
Intérêts et charges assimilées		(923,1)	(876,4)
Différences négatives de change		(224,3)	(108,8)
Charges financières		(1 147,4)	(1 031,3)
RESULTAT FINANCIER	4.5	12,7	84,3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		30 863,2	12 821,8

COMPTE DE RESULTAT (suite)

en kilos euros

Exercice clos le 31 décembre

	Note	2016	2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		(0,0)	(0,0)
Produits exceptionnels sur opérations en capital		50,6	229,2
Reprises sur provisions		1 141,7	688,1
Transferts de charges		(0,0)	(0,0)
Produits exceptionnels		1 192,3	917,2
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(1 743,5)	(988,5)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(333,6)	(94,2)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(1 226,3)	(1 372,2)
Charges exceptionnelles		(3 303,3)	(2 454,9)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.7	(2 111,0)	(1 537,6)
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS		(2 966,6)	(248,0)
IMPOT SUR LES BENEFICES	4.8	(4 055,7)	2 261,1
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		21 729,9	13 297,2

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société est filiale du groupe Volvo depuis le 02 janvier 2001.

Elle a pour activité « la conception, les études, les recherches, le développement de tous véhicules, matériels et équipements militaires et de tous éléments s'y rapportant, ainsi que la fabrication, commercialisation, achat, vente, échange, adaptation, réparation, maintenance notamment en conditions opérationnelles desdits véhicules, matériels, équipements et éléments, et que les conseils et services associés, la conclusion et l'exécution de tous contrats et marchés s'y rattachant ».

Les états financiers de la Société Renault Trucks Defense SAS sont à apprécier dans le cadre de son appartenance au Groupe Volvo.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes sociaux de Renault Trucks Défense SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Rég. ANC no 2016-07 du 4-11-2016 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (principalement des logiciels et des droits commerciaux) figurent au bilan pour leur valeur historique et sont amorties sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue, généralement comprises entre 3 et 9 ans.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition; toutefois les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1986 ont été réévaluées à cette date.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition. Le supplément d'amortissement constaté selon les règles fiscales en vigueur est enregistré en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les durées d'amortissement sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation, et sont les suivantes :

- Constructions	25 à 30 ans
- Aménagements et installations	12 à 20 ans
- Matériels	10 à 20 ans
- Outillages et machines spécifiques	3 à 8 ans
- Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Un amortissement accéléré est constitué, le cas échéant, lorsque les plans de production prévoient une durée de vie plus courte que celles décrites ci-dessus.

De plus, une dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la rentabilité future estimée des installations ne permet pas de couvrir leur valeur nette comptable.

2.3. Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Les autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Des dépréciations sont constituées si nécessaire, de manière à ramener la valeur comptable nette des titres de participation à leur valeur d'utilité. Celle-ci est généralement déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives d'évolution, le cas échéant. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de la valeur d'entreprise nette d'endettement. La valeur d'entreprise est évaluée à partir d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie de la filiale.

De plus, des provisions pour risques sont constituées, si nécessaire, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les prêts en devises sont comptabilisés au cours de couverture, le cas échéant.

2.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

2.5. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.6. Mesures de restructuration

Le coût des mesures de restructuration est comptabilisé dès lors qu'elles font l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs.

2.7. Engagements de retraite et assimilés

Une provision est comptabilisée au passif du bilan. Les avantages au personnel à prestations définies étant des passifs à long terme, la provision constituée correspond au financement dans le temps de la dette de l'employeur à l'égard de ses salariés. La charge est calculée sur la base des évaluations à la clôture de l'exercice précédent, les effets de changements d'hypothèses et de variations d'effectifs constituent des écarts actuariels qui sont pris en charge l'exercice suivant sur la durée résiduelle de vie active des salariés pour la quote-part qui excède le corridor (10% des droits acquis).

Les provisions comptabilisées ont tenu compte de l'impact de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2008 qui prévoyait que la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur ne serait plus possible entre 60 et 65 ans à compter du 1er janvier 2010, et que toute mise à la retraite, quel que soit l'âge de départ, serait taxée à 25% en 2008 et à 50% à partir de 2009. Les effets de cette Loi ont été enregistrés en "coût des services passés", et pris en charge selon un mode linéaire sur la durée résiduelle de vie active des salariés.

Conformément aux options ouvertes par la recommandation ANC 2013-02, l'ancienne recommandation CNC n°2003-R01 est toujours appliquée (méthode 1).

2.8. Litiges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la Société est impliquée, fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

2.9. Garantie

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie des véhicules et pièces vendus, sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits vendus sont déterminées à partir d'une estimation statistique sur la base de données historiques (véhicules tactiques, VBCI).

La garantie des véhicules civils achetés à Renault Trucks SAS est supportée par Renault Trucks SAS et incluse dans le prix de vente.

Par ailleurs, la Société traite certains incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, par le biais de campagnes de rappel. Une campagne de rappel a un caractère préventif, curatif ou sécuritaire couvrant une période de production très précise. Les provisions pour campagne de rappel sont estimées en fonction de leur solution technique préconisée et sont comptabilisées dès que la décision d'engager la campagne est prise.

Les recours engagés auprès des fournisseurs sont comptabilisés lorsque leur récupération est jugée quasi certaine. Ils figurent dans les autres créances.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires).

2.11. Chiffre d'affaires

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété a été transféré au client.

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs aux opérations annexes à la vente (formation, coûts de préparation des véhicules, garanties spécifiques, fournitures...) sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel les ventes sont enregistrées. Les provisions pour opérations annexes à la vente relatives aux produits vendus sont déterminées le plus souvent à partir d'une estimation statistique sur la base de données historiques.

Les contrats à long terme sont comptabilisés conformément à la méthode à l'avancement.

Lorsque le résultat à terminaison peut être estimé de manière fiable, cette méthode consiste à prendre en compte le chiffre d'affaires et le résultat en fonction du degré d'avancement atteint et à provisionner la totalité des pertes à terme, en cas de contrat déficitaire, indépendamment du degré d'avancement. Lorsque le résultat à terminaison ne peut être estimé de manière fiable, le montant inscrit en chiffre d'affaires est limité à celui des charges ayant concouru à l'exécution du contrat.

2.12. Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées en matière de recherche et d'industrialisation.

2.13. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des licences.

La valeur nette au 31 décembre 2016 s'élève à 283,7 K€ et la dotation aux amortissements de l'exercice à 222,9 K€ (respectivement 506,7 K€ et 232,1 K€ au 31 décembre 2015).

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	31/12/2015	<i>dont écart rééval. libre</i>	Acquisitions & augmentat.	Cessions & diminut.	<i>en kilos d'euros</i>
					31/12/2016
Terrains	2 525,6	191,6	88,7		2 614,3
Constructions	15 413,6	462,6	1 447,4	319,2	16 541,8
Installations tech, mat & outil.	16 437,9	2,1	1 902,5	91,1	18 249,3
Autres immos corporelles	10 545,0	0,7	1 344,8	161,8	11 727,9
Immos en cours	792,9		2 861,1	762,9	2 891,1
Avances et acomptes					
Total	45 715,0	657,0	7 644,6	1 335,0	52 024,6
Amortissements & Dépréciations	31/12/2015		Dotations & augmentat.	Reprises & diminut.	31/12/2016
Terrains	559,3		47,7		607,1
Constructions	9 932,3		592,7	52,2	10 472,7
Installations tech, mat & outil.	11 322,2		1 157,6	70,9	12 408,9
Autres immos corporelles	5 750,0		1 949,3	90,8	7 608,5
Total	27 563,9		3 747,3	213,9	31 097,3
Valeurs nettes	18 151,1				20 927,3

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 6 881,7 K€ (1 718,1 K€ au 31 décembre 2015) et concernent des matériels, agencements et aménagements (nouveaux bureaux à Guyancourt et restaurant de Fourchambault). Les encours concernent essentiellement la rénovation de la toiture du site de Fourchambault. La dotation aux amortissements s'élève à 3 747,3 K€ (3 721,4 K€ au 31 décembre 2015).

3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>en kiloes d'euros</i>				
Valeurs brutes	31/12/2015	Acquisitions & augmentat.	Cessions & diminut.	31/12/2016
Participations	62 992,9			62 992,9
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	387,4	283,4	46,5	624,3
Prêts et autres immobilisations financières	1 284,2	215,0	62,5	1 436,8
Total	64 664,5	498,4	108,9	65 054,0
Dépréciations	31/12/2015	Dotations & augmentat.	Reprises & diminut.	31/12/2016
Participations et autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeurs nettes	64 664,5			65 054,0

La variation des prêts et autres immobilisations est due principalement à la hausse des dépôts de garantie (nouvel immeuble loué à Paris) et aux nouveaux prêts logement accordés (153,8 K€).

3.4. STOCKS

<i>en kiloes euros</i>		
	2016	2015
Matières premières, approvisionnement	74 143,6	59 414,4
En-cours de production de biens et services	17 979,7	14 832,3
Produits intermédiaires et finis	10 228,7	16 894,3
Valeurs nettes	102 352,0	91 141,0
dont valeur brute	125 446,9	107 173,2
dont dépréciation	(23 094,8)	(16 032,2)

3.5. ECHEANCES DES CREANCES

en kilos euros

	A moins d'un an	A plus d'un an	Total 2016
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations (note 3.3)			
Prêts (note 3.3)	107,7	552,3	660,0
Autres immobilisations financières (note 3.3)	72,1	704,7	776,8
Valeurs brutes	179,8	1 257,0	1 436,8

Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	6 493,2		6 493,2
Créances clients et comptes rattachés	272 583,6		272 583,6
Autres créances (note 3.6)	15 170,7		15 170,7
Valeurs brutes	294 247,4	0,0	294 247,4

3.6. AUTRES CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Autres créances

en kilos euros

Valeurs brutes	2016	2015
Créances sociales	48,5	145,5
Créances fiscales	3 974,9	3 006,7
Compte courant intégration fiscale	10 807,3	9 242,3
Fournisseurs débiteurs	91,3	79,5
Divers	248,8	
Total	15 170,7	12 474,0

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 5 830,2 K€ au 31 décembre 2016 (3 794,5 K€ au 31 décembre 2015) et concernent des salons pour 158,8 K€, des commissions sur acomptes clients pour 4 992,6 K€ et des loyers divers pour 678,8 K€.

3.7. CAPITAUX PROPRES

<i>en kilos euros</i>					
	31/12/2015	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres	31/12/2016
Capital	28 016,6				28 016,6
Prime liées au capital social	7 796,3				7 796,3
Ecart de réévaluation	369,1				369,1
Réserves légales	1 633,6	664,9			2 298,4
Report à nouveau	20,5				20,5
Autres réserves	19 406,1	12 632,3			32 038,5
Résultat de l'exercice	13 297,2	(13 297,19)	21 729,9		21 730
Subventions d'investissemen	277,0			253,7	530,7
Provisions réglementées	6 097,2			84,6	6 181,7
Total	76 913,6	0,0	21 729,9	338,2	98 981,7

Le capital social de la Société s'élève à 28 016,6 K€ au 31 décembre 2016.

Il est divisé en 1.867.776 actions de 15€ de valeur nominale, détenu en totalité par la société Renault Trucks SAS.

L'associé unique, le 30 juin 2016 statuant sur les comptes de l'exercice 2015, a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Autres réserves » à hauteur de 12 632,3 K€ et en réserve légale à hauteur de 664,9 K€.

Les provisions réglementées comprennent des amortissements dérogatoires à hauteur de 6 181,7 K€.

3.8. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

<i>en kilos euros</i>						
	31/12/2015	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Autres	31/12/2016
Engagements retraite	9 012,93	1 811,3	(825,2)			9 999,1
Médaille du travail	695,92	76,1	(29,1)			742,8
Total	9 708,85	1 887,4	(854,3)	-	-	10 742,0

	net			
dont dotations/reprises(-) exploitation (note 4.2)	1 887,4	(854,3)		1 033,1
dont dotations/reprises(-) exceptionnelles	0,0	0		0,0

Les provisions constituées au titre des engagements de retraite et assimilés comprennent l'indemnité de départ à la retraite et les indemnités versées lors des remises de médailles du travail.

Les écarts actuariels non encore reconnus sont présentés en diminution de la provision et s'élèvent à 11 748,4 K€ au 31 décembre 2016 (10 379,0 K€ au 31 décembre 2015).

La part du coût des services passés non encore enregistrée en charges est présentée en diminution de la provision et s'élève à 599,0 K€ au 31 décembre 2016 (746,2 K€ au 31 décembre 2015).

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation de la provision pour engagements de retraite sont les suivantes :

	2016	2015
- âge de départ à la retraite	de 62 à 64 ans*	de 62 à 64 ans*
- évolution des coûts salariaux	3,00 %	2,50 %
- actualisation financière	1,70 %	2,10 %
- table de mortalité	TH-TF 00-02	TH-TF 00-02
- taux de charges sociales si départ à l'initiative du salarié	de 39,90% à 41,66% *	de 39,90% à 41,66% *

* en fonction du statut et/ou de l'année de naissance

Le taux de rotation utilisé reflète l'expérience de l'entreprise en matière de démissions.

Les autres mouvements de la provision pour indemnité de départ à la retraite se décomposent comme suit :

coût des services rendus au cours de l'exercice :	K€ (744,0)
coût financier :	K€ (419,0)
montants réglés :	K€ 825,2
amortissement des écarts actuariels :	K€ (501,2)
amortissement du coût des services passés :	K€ (147,2)

Soit une variation nette de K€ (986,2).

3.9. AUTRES PROVISIONS

en kilos euros

	31/12/2015	Apports	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	31/12/2016
Garantie (note 2.9)	4 862,7		3 114,6	(704,40)	-3 150,8	4 122,0
Risques clients/fournisseurs	4 250,9		1 385,8	(1 727,94)		3 908,8
Risque de change	88,8		51,6	(88,81)		51,6
Contentieux sociaux	2 497,8		410,0	(1 027,33)	(566,43)	1 314,0
Environnement	120,0					120,0
Total	11 820,2	0,0	4 961,9	(3 548,48)	(3 717,27)	9 516,4

net

dont dotations/reprises(-) exploitation (note 4.2)	4 910,3	(3 459,67)	(3 717,27)	-2 266,6
dont dotations/reprises(-) financières (note 4.5)	51,6	(88,81)		-37,2
dont dotations/reprises(-) exceptionnelles (note 4.7)				
dont (dotations)/reprises sur impôts				

- La provision risque clients/fournisseurs comprend une provision pour perte à terminaison à hauteur de 3 908,8 K€.
- La provision pour contentieux sociaux correspond à des départs de personnel pour 1 314,0 K€.
- La provision pour risques environnementaux de 120 K€ concerne la dépollution du site de Limoges.

3.10. DETTES

en kilos euros

	2016	2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12,0	
Emprunts et dettes financières divers	63 260,9	35 595,2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	174 695,8	102 292,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 649,5	46 761,4
Dettes fiscales et sociales	40 914,5	23 797,0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 589,4	1 006,5
Autres dettes	19 440,4	10 042,8
Produits constatés d'avance	2 270,2	11 465,3
Total	367 832,7	230 960,6

Les emprunts et dettes financières divers sont composés principalement :

- de comptes courants créditeurs de la société pour un montant de 58 736,9 K€, dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie au sein du groupe Volvo,

- d'avances de l'Etat pour 4 489,6 K€ (4 491,5 K€ au 31 décembre 2015),

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 40 914,5 K€ au 31 décembre 2016 et se décomposent en dettes envers le personnel au titre des rémunérations et indemnités dues 9 501,8 K€ (6 928,4 K€ au 31 décembre 2015), dettes envers les organismes sociaux 5 472,6 K€ (6 303,0 K€ au 31 décembre 2015) et dettes fiscales 25 940,0 K€ (10 565,6 K€ au 31 décembre 2015).

- Les autres dettes sont composées d'avoirs clients à établir et pénalités (5 868,0 K€ au 31 décembre 2016 contre 5 403,6 K€ au 31 décembre 2015) essentiellement relatifs à des pénalités de retard et à des révisions de prix. La hausse de ce poste est notamment liée à la hausse des pénalités de retard (328,4 K€). Les commissions à payer s'élèvent à 6 651,7 K€ (2 210,5 K€ au 31 décembre 2015) en raison de l'activité élevée sur le mois de décembre et les comptes clients créditeurs s'élèvent à 770,6 K€ contre 2 428,8 K€ au 31 décembre 2015. Les autres dettes comprennent également la dette d'impôts vis-à-vis de la société Volvo Holding France SAS dans le cadre de l'intégration fiscale pour 5 556,2 K€ (865,0 K€ au 31 décembre 2015), et la dette de TVA vis-à-vis de la société Renault Trucks SAS dans le cadre de la consolidation de la TVA pour 562,8 K€ (3 990,2 K€ au 31 décembre 2015). Ces comptes étaient en emprunts et dettes financières diverses jusqu'en 2015.

Les produits constatés d'avance concernent notamment du chiffre d'affaires constaté à l'avancement.

3.11. ECHEANCES DETTES

en kiloes euros

	- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans	Total 2016
Emprunts et dettes auprès des étab.	12,0			12,0
Emprunts et dettes financières divers	59 020,8	4 240,1		63 260,9
Avances et acomptes reçus	68 238,2	106 457,7		174 695,8
Dettes fournisseurs et comptes ratt.	65 649,5			65 649,5
Dettes fiscales & sociales	40 914,5			40 914,5
Dettes sur immobilisations	1 589,4			1 589,4
Autres dettes	19 440,4			19 440,4
Produits constatés d'avance	2 270,2			2 270,2
Total	257 135,0	110 697,7	0,0	367 832,7

3.12. ETAT DES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les entreprises liées sont les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation par intégration globale du groupe AB Volvo.

en kiloes euros

	2016	2015
ACTIF		
Participations	62 992,9	62 992,9
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Clients et comptes rattachés	8 039,7	6 129,7
Autres créances	10 807,3	9 242,3
PASSIF		
Emprunts et dettes financières diverses	58 771,3	31 103,7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 385,2	24 261,4
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 150,2	

Le cash pooling s'élève à 58 736,9 K€ et figure au poste emprunts et dettes financières divers (note 3.10) au 31 décembre 2016 (vs 26 227,0 K€ au 31 décembre 2015).

3.13. TRESORERIE NETTE

	<i>en kiloeuros</i>	
	2016	2015
Dettes financières à court terme (note 3.11)	59 033	31 177
Disponibilités	12,5	16,6

La position de trésorerie nette est créditrice de 59 020,5 K€ au 31 décembre 2016 contre 31 160,4 K€ au 31 décembre 2015

Les disponibilités sont composées de dépôts bancaires auprès d'établissements financiers (12,5 K€ au 31 décembre 2016).

Les créances cédées au factor ont été remboursées. Au 31 décembre 2015 elles s'élevaient à 30 667,5 K€.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. CHIFFRES D'AFFAIRES NET

Chiffres d'affaires par principale zone géographique

	<i>en kiloeuros</i>	
	2016	2015
France	256 753,4	236 703,9
Union européenne	13 017,2	10 111,6
Reste de l'Europe		18,3
Afrique	23 213,5	67 030,5
Amérique	37 235,1	6 753,3
Océanie	452,7	342,9
Asie	76 640,6	41 931,6
Total	407 312,6	362 892,1

4.2. (DOTATIONS)/REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

	2016	2015
Reprises (-) sur autres provisions (notes 3.9) et dépréciations	(7 176,9)	(1 484,4)
Dotations et reprises aux dépréciations sur actif circulant	8 680,9	6 247,1
Dotations aux autres provisions (note 3.9)	4 910,3	4 312,1
Dotations et reprises(-) sur provisions engagements de retraites (note 3.8)	1 033,1	992,5
Total Dotations / Reprises(-) sur provisions et dépréciations sur actif circulant	7 447,4	10 067,2
Transferts de charges d'exploitation	-44,2	

4.3. ETAT DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION CONCERNANT LES ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

Le chiffre d'affaires réalisé avec les entreprises liées représente environ 10,7 % du chiffre d'affaires de la Société (3,0 % au 31 décembre 2015). Les achats réalisés avec les entreprises liées représentent environ 90,0 % des achats de la Société (90,2 % au 31 décembre 2015).
 Il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées au cours de l'exercice qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

4.4. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	<i>en kilos euros</i>	
	2016	2015
Achats	11 556,1	10 257,6
Services extérieurs	133 598,6	97 933,4
<i>dont études et recherches</i>	103 602,6	66 744,5
Autres services extérieurs	42 962,3	34 337,2
Total	188 117,1	142 528,2

4.5. RESULTAT FINANCIER

	<i>en kilos euros</i>	
	2016	2015
Dividendes reçus de participations	235,7	811,0
(Dotations) / Reprises dépréciation immobilisations financières (note 3.3)		
(Dotations) / Reprises provision risques de change (note 3.9)	37	(46,0)
(Dotations) / Reprises provision situation nette négative (note 3.9)		
Intérêts sur prêts accordés à des sociétés non financières	(275,6)	(642,3)
Intérêts nets sur cash pool	(113,9)	(117,27)
Intérêts sur créances commerciales	70,4	183
Différence nette de change	(155,9)	5,7
Autres	215	(110,0)
Total	12,7	84,3

Au 31 décembre 2016, les dividendes reçus de participations concernent :

- SOFRESA pour 31,7 K€
- SOFEMA pour 203,9 K€

4.6. ETAT DES PRINCIPAUX PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les entreprises liées sont les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation par intégration globale du groupe AB Volvo.

	2016	2015
(Dotations) / Reprises dépréciation immobilisations financières (note 3.3)		
(Dotations) / Reprises provision situations nettes négatives (note 3.9)		
Intérêts nets sur cash pool (note 4.5)	(113,9)	(117,27)
Intérêts sur prêts accordés à des sociétés non financières (note 4.5)		(469,2)
Total	(113,9)	(586,5)

4.7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	<i>en kilos euros</i>	
	2016	2015
Coûts liés au Plan de Dispense d'Activité net de reprise de provision (note 3.9)		
(Dotations) / Reprises sur provisions réglementées (note 3.7)	(84,6)	(684,1)
(Dotations) / Reprises exceptionnelles sur autres provisions (note 3.9) et dépréciations		
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations incorporelles (note 3.1)		
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations corporelles (note 3.2)	(271,1)	120
Plus et moins-values nettes sur cession d'immobilisations financières (note 3.3)	(46,5)	
Pénalités de retard	(1 247,8)	(826,7)
Divers charges et produits exceptionnels	(461,0)	(146,8)
Total	(2 111,0)	(1 537,6)

4.8. IMPOT SUR LES BENEFICES

Depuis l'exercice 2010, la Société est intégrée fiscalement au sein du groupe dont Volvo Holding France SAS est la société-mère. La Société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

La charge nette d'impôt se décompose de la manière suivante :

en kilos euros

	2016	2015
Impôts sur les sociétés	(9 731,3)	(2 524,7)
Crédits d'impôts	5 675,6	4 785,8
Total	-4 055,7	2 261,1

La ventilation de la charge nette d'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

en kilos euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat Courant (yc participation)	27 897	4 056	23 841
Résultat exceptionnel	(2 111,0)		(2 111,0)
Total	25 786	4 056	21 730

La situation fiscale latente résulte :

- des décalages dans le temps entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal ;
- des impôts à payer sur des éléments qui, en raison des dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés.

Elle s'analyse comme suit :

en kilos euros

	2016	2015
Impôts latents sur différences temporaires et reports déficitaires - actif	8 528,9	6 650,2
Impôts latents sur provisions réglementées - passif	(2 128,4)	(2 099,3)
Total	6 400,5	4 550,9

Les impôts latents sont évalués au dernier taux d'impôt en vigueur.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1. AUTRES ENGAGEMENTS

en kiloes euros

	2016	2015
Engagements donnés		
Cautions, avals et garanties donnés	90 928	67 007

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 a supprimé le droit individuel à la formation (DIF) pour le remplacer par le compte personnel formation (CPF) au 1^{er} janvier 2015. De ce fait la Société n'a plus d'engagement vis-à-vis des salariés.

5.2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

en kiloes euros

Eléments au 31 décembre 2016	Capital	Autres capitaux propres	% détention du capital	Valeur comptable des titres détenus		CA HT dernier ex. clos	Résultat dernier ex. clos	Dividendes encaissés
				Brute	Nette			
Filiales (part >= 50%)								
Auverland General Defense SAS	3 541	5 543	100	62 993	62 993	-	626	-
Panhard General Defense SAS	1024	31985	-	-	-	77 256	6 336	-

La société détient également des participations dans les sociétés suivantes :

- SOFEMA à hauteur de 4%
- ODAS à hauteur de 2%

La société SOFRESA dont Renault Trucks Defense détenait 1,98% du capital a été liquidée.

VI. AUTRES INFORMATIONS

6.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes individuels de la Société (préparés selon les normes IFRS), sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société AB Volvo, sise en Suède.

6.2. EFFECTIF MENSUEL MOYEN

	2016	2015
Cadres	311	276
Employés, techniciens et agents de maîtrise	230	207
Agents de production	206	220
Total	747	703

6.3. CICE

Suite à l'entrée en vigueur du CICE (*art 244 quater C créée par l'article 68 de la 3^{ème} loi de finance rectificative pour 2012*), nous avons suivi les recommandations du CNCC en matière de comptabilisation et d'évaluation du CICE.

Un produit a été comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes et dans le cadre de l'intégration fiscale, le montant du crédit d'impôt a été transféré et reconnu vis à vis de la société tête de groupe.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2016 est de : 718,5 K€ (708,5 K€ au titre de 2015).

La société a opté pour la comptabilisation du produit en diminution des charges de personnel.

Le CICE sera éventuellement imputé sur l'IS dû par la société dans un délai de 3 ans ou à défaut l'excédent non imputé fera l'objet d'une demande de remboursement auprès de l'administration fiscale par la société tête de groupe.

Une information et une consultation des représentants du personnel sur l'utilisation du CICE seront organisées conformément aux articles L2323-26-1/L2323-7-1 du code du travail.